



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 21  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 14 septembre 2021

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES et Benoît COQUAND.

**Absents excusés :**

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Michelle LUCAS, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,  
Émilie BRICOUT, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,  
Anne-Cécile MERCIER, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX.

**Absents :**

Nora BENACHOUR.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h30

Secrétaire : Maël DIONG

### RESSOURCES HUMAINES

#### DL.21.054 – Création d'un poste d'assistant socio-éducatif à temps complet au 1er octobre 2021

**Christian DUMAS expose :**

Le Maire informe qu'aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire indique que cet emploi compte tenu de la nature des fonctions exercées, du niveau d'expertise nécessaire et du niveau de recrutement, pourra être pourvu le cas échéant en l'absence d'agent titulaire, par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-2.

L'agent contractuel sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente du grade de référence et percevra le régime indemnitaire afférent au grade et à l'emploi.

Ainsi, afin de répondre à l'organisation et aux besoins du service Formalités Administratives – Election, Vie Sociale-CCAS, il est nécessaire de créer :

Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade	Taux d'emploi	Poste accessible par contrat
A	Social	Assistant Socio-éducatif	Assistant Socio-éducatif	100%	3-2

Après présentation à la Commission « Finances – Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 6 septembre 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de créer le poste ci-dessous énoncé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 et de modifier le tableau des effectifs à la même date.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **22 SEP. 2021**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **29 SEP. 2021**

Publication le : **29 SEP. 2021**  
Notification le : **29 SEP. 2021**



Le Maire

Christian DUMAS



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE INGRE**

**Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_21_054
Date de la décision :	2021-09-21 00:00:00+02
Objet :	création d'un poste d'assistant socio-éducatif à temps complet au 1er octobre 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1.1 - Création de poste et suppression
Identifiant unique :	045-214501694-20210921-DL_21_054-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20210921-DL_21_054-DE-1-1_0.xml	text/xml	947
Nom original :		
DL.21.054 -RH-Création poste assistant socio-éducatif à temps complet au 1er octobre 2021.pdf	application/pdf	301630
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20210921-DL_21_054-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	301630

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 septembre 2021 à 14h50min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 septembre 2021 à 14h50min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 septembre 2021 à 14h50min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 septembre 2021 à 14h50min26s	Reçu par le MI le 2021-09-29